

Siège : Mairie d'Arancou 64270  
Tél : 05.59.38.42.65  
Fax : 05.59.38.60.73  
E.Mail : [assojac.arancou@wanadoo.fr](mailto:assojac.arancou@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.gitepaysbasque.fr](http://www.gitepaysbasque.fr)

## **PROCES-VERBAL** de l'assemblée générale ordinaire du 07 avril 2017

L' an deux mille dix sept, le sept avril, à 19 heures , les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du premier mars deux mille dix sept.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Jean-Claude Lautier, M. Jean-Louis Peyrebrune, Mme Mendivé Annie, Mme Maité Olhasque, Mme Pouyanné Valérie, Mme Steinmetz Christiane, M. Franck Villaume, M. Michel Bouyssoux, M. Bernard Dumon, Mme Muriel Huraux.

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : M. Louis Duval, Mme Chantal Moral, Mme Chantal Baptiste, M. Jean-François Maréchal.

Membres du Conseil d'Administration absents et non-excuses : M. Jean-Marie Boulet

Le Président salut et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (105), dont certains sont venus de loin (Mme Larrouy de Toulouse), et remercie également M. le Maire, Alexandre Bordes et les conseillers municipaux de leur présence.

Il remercie les correspondants de la presse locale présents, M. Jean Weber de Sud-Ouest et M. Jacques Anicet de La Semaine du Pays Basque.

Il remercie tout particulièrement M. Jean Weber qui 3 jours avant l'A.G. a publié un article intitulé « l'association jacquaire trace son chemin » pour annoncer l'évènement.

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2017 ;
- Prévisions animations 2017 ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Questions diverses ;
- Apéritif/Grillades.

### **RAPPORT MORAL :**

Avant de commencer son rapport moral le Président promet de tenir compte des remarques qui lui ont été faites l'année précédente concernant la durée trop longue de l'A.G. et qu'il va essayer de rester dans le créneau d'une petite heure.

Il se réjouit de la très forte participation à cette AG qui est un encouragement pour le travail bénévole des membres du Conseil d'Administration.

Tout d'abord le Président fait le point sur les adhérents de l'AJA :

### **Fichier des adhérents :**

- Au 01 avril 2016, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **253** adhérents.
- **19** ont été radiés durant l'année (2 pour cause de décès, 17 pour cause de non-paiement de la cotisation deux années de suite) ;
- Durant l'année **19** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 07 avril 2017, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **253** adhérents.

A l'attention des nouveaux adhérents, le Président donne lecture de la totalité de l'Article 2 des statuts de l'AJA qui précise quels sont les buts et les activités de cette association.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des principales activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en avril 2016 :

### **Rappel des activités depuis la dernière assemblée :**

#### **Samedi 30 avril 2016**

Dans le cadre du festival Xarnegu Eguna (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache un « Raconteur de Pays » a amené les gens à la découverte du Patrimoine Jacquaire d'Arancou. L'église d'Arancou a accueilli le concert « Bigorre et Pays Basque » avec le groupe Eths de Bigorra et les frères Berçaits.

L'AJA a assuré le soutien logistique de cette manifestation.

#### **Dimanche 19 juin 2016 :**

##### **Inauguration officielle du GR 655 et de la signalétique patrimoniale de la voie de Tours.**

Cette journée a vu se concrétiser le travail d'équipe mené depuis 3 ans par le Conseil Départemental, la Fédération Française de Randonnée Pédestre, les 11 communes situées sur ces 33 km de chemin, et 3 associations jacquaires.

Plusieurs départs de marche échelonnés entre Sorde l'Abbaye et Garris avec de nombreux participants. A l'arrivée une belle cérémonie présidée par M. Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, suivie d'un Xikirro fort apprécié par les 200 convives présents.

Il est à noter que le Conseil Départemental a alloué une enveloppe de 4.000 Euros pour organiser cette journée.

#### **Dimanche 02 octobre 2016 :**

##### **Journée « Sportive-Musicale et gastronomique »**

Cette 6° édition de cette journée « sportive, musicale et gastronomique » que nous organisons en partenariat avec les associations jacquaires des Landes et des Pyrénées Atlantiques, des communes de Sorde l'Abbaye, de Saint-Palais et d'Arancou a connu son succès habituel. C'est une journée parfaitement rodée et nous retrouvons toujours avec plaisir les mêmes ingrédients.

Pour le concert le groupe AIZKOA est incontournable et pour la première partie le trio « Les Enchanteuses » a disposé de beaucoup plus de temps pour nous faire découvrir l'étendue de leur répertoire.

#### **Décembre 2016 :**

##### **Téléthon**

Sur la lancée de son succès de 2015 (+ de 600 Euros collectés), Roland Palau a tenté de faire aussi bien.

Le gîte a été mis à la disposition des organisateurs et l'AJA a fait un don de 70 Euros en achetant les boissons revendues ce jour là.

Cette journée a dégagé une recette totale de plus de 730 Euros entièrement reversée au téléthon.

### **Réalisation du panneau patrimonial GR 655/Voie de Tours :**

Tout au long de l'année 2016 des réunions de travail se sont tenues au gîte afin de réaliser le panneau qui sera mis en place tout le long du trajet entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais. La maquette de ce panneau est présentée à l'entrée de la salle.

La Mairie de Garris doit encore se prononcer sur le choix du dessin qui représentera la commune. Le dessinateur M. Dominique Duplantier ayant eu en ce début d'année 2017 des problèmes de santé le projet prend du retard.

Il faut espérer que ce panneau pourra être réalisé et mis en place avant le début de l'été

### **Fonctionnement du gîte :**

Le Président, avant de détailler le fonctionnement du gîte, tient à dire combien il est secondé et soutenu par Valérie et Muriel totalement impliquées au quotidien, responsables, réactives et efficaces. Il sait pouvoir compter aussi sur Marie-France Palau qui aide Valérie dans le travail d'accueil et d'entretien et la remplace lors de ses congés.

Il associe également M. Jean Marc Hitta, l'employé communal, qui participe à l'entretien des espaces extérieurs du gîte.

### **Travaux d'entretien et d'équipement :**

L'objectif de cette huitième année d'ouverture du gîte était de terminer son équipement intérieur.

Plusieurs journées de travaux se sont déroulées tout au long de cette année 2016 : électricité et bricolage divers avec Franck, menuiseries avec Jean-Léon et Nicolas, peintures avec Ludo, rideaux avec Marie-France.

### **Principaux investissements et travaux d'amélioration :**

- Achat de 34 armoires individuelles métalliques (3.500 €)
- Achat de 40 couvertures polaires anti-feu (1.000 €)
- Construction de cloisons bois dans le dortoir afin de le partager en 4 box fermés par des rideaux (1.500 €)
- Mise en place d'une barre anti-panique sur porte donnant sur l'extérieur (200 €)

Le coût total de l'investissement 2016 est de **6.300 Euros**

Rappel : depuis mai 2009, le montant de l'investissement est de **51.800 Euros**.

### **Installation d'un défibrillateur :**

Les normes de sécurité pour les locaux recevant du public font obligation d'installer à partir de cette année un défibrillateur.

La commune d'Arancou vient donc d'acheter (2.000 € environ) cet appareil qui servira pour la salle polyvalente et pour le gîte. Le conseil municipal a choisi de l'installer à l'entrée du gîte ce dernier étant plus souvent utilisé que la salle.

L'AJA prendra en charge les frais d'installation.

Des séances d'utilisation organisées par M. Adrien Mendivé, membre de la Croix Rouge et adhérent de l'AJA seront programmées au cours de l'année 2017.

### **Taux d'occupation du gîte :**

#### **Les groupes :**

Une huitième année de fonctionnement encourageante qui dépasse les 18.000 Euros de recette hébergement.

Le gîte possède maintenant tous les agréments requis et outre les réunions familiales l'année 2016 a vu défiler des classes vertes, des séminaires, des groupes d'handicapés, des jeunes du service civique.

Tous enchantés d'une première expérience sont programmés pour un nouveau séjour en 2017.

### **Les pèlerins :**

La fréquentation des pèlerins est sensiblement égale à celle de l'année précédente, 190 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé par Saint Jean Pied de Port sur la voie de Tours représente 1 pèlerin sur 5.

La gestion du pèlerin n'est pas facile à suivre, mais on se fait un point d'honneur à les accueillir : on ne sait jamais quand il y aura un pèlerin, et ils arrivent quand on ne les attend pas, ils réservent mais ne viennent pas. Mais Valérie et Muriel gèrent...

Pour info : le dernier pèlerin de l'année 2016 est passé le 17 décembre 2016, le premier pèlerin de l'année 2017 est passé le 03 février 2017.

Un rappel pour les nouveaux adhérents :

La mise à disposition gratuite de café et de thé est particulièrement appréciée des pèlerins (Cela représente environ 1 Euro par adhérent et par an). Les pèlerins sont informés que cette petite attention leur est offerte par les adhérents de l'Association Jacquaire.

A leur disposition également des sirops de menthe, pêche, fraise, ou autres.

Les messages laissés sur le Livre d'OR témoignent de la reconnaissance des pèlerins et sont particulièrement élogieux sur les qualités humaines des personnes chargées de les accueillir.

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande à l'assemblée d'approuver ce rapport moral. Ce qui est fait à main levée et à l'unanimité.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

## **RAPPORT FINANCIER :**

Mme Olhasque Maité, trésorière adjointe de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

### **RECETTES :**

Total des recettes : **23.035,08 Euros**

### **DEPENSES :**

Total des dépenses : **20.684,54 Euros**

**BALANCE de l'exercice 2016 :** + **2.350,54 Euros**

**AVOIR au 31.12.2015 :** + **10.174,17 Euros**

**NOUVEL AVOIR au 31.12.2016 :** + **12.524,71 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2016, quelques précisions sur les dépenses ayant été apportées à diverses questions d'adhérents, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2017**

**Recettes** : les prévisions de recettes pour l'année 2017 sont évaluées à la hausse, mais cependant volontairement sous-estimées, par rapport à l'exercice précédent soit **20.000 Euros**. Compte tenu des réservations enregistrées pour l'année 2017 elles seront rapidement atteintes et dépassées.

La demande de subvention municipale annuelle déposée à la Mairie d'Arancou est de 500 Euros.

La demande de subvention de 1.000 Euros pour organisation de la journée du dimanche 01 octobre a été envoyée à la direction de GSM.

La demande de subvention municipale annuelle (450 Euros) à la Mairie de Bergouey n'a pas été faite, la journée du petit patrimoine n'étant pas programmée.

**Dépenses** : les prévisions de dépense sont estimées à la même hauteur que les recettes soit **20.000 Euros**.

(Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet, entretien du gîte, contrats entretien,) se montent à 7.000 Euros.

La ligne « investissements » a été fixée à 3.000 Euros, le gîte est maintenant bien équipé mais il faut prévoir peut-être quelques pannes de certains appareils tels les cumulus qui vont atteindre les 8 ans de vie...

Les dépenses en eau et électricité sont estimées à 5.000 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

Une nouvelle ligne, d'un montant de 200 €, est ouverte au profit du « Comité Animation/Jeunesse » animé par M. Roland Palau.

Ce comité organise pendant les vacances scolaires des séances de cinéma au profit des enfants du village d'Arancou et du village de Bergouey-Viellenave. En 2017 les enfants du village voisin de Labastide-Villefranche seront invités à y participer.

Les films DVD achetés vont constituer un fond de cinémathèque à la disposition des groupes qui séjourneront au gîte, notamment les classes vertes.

### **Fixation du montant de la cotisation 2017 :**

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement de l'AJA.

A la création de l'AJA en 2004 le montant de la cotisation a été fixée à 10 € par personne.

Aucune augmentation depuis cette date, en 2017 elle est toujours de 10 € par personne.

Elle a même baissé pour certains en 2010 car l'AG de 2009 a fixé la cotisation à 15 € pour un couple.

Pour 2018 il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à 10 € par personne mais de supprimer le tarif couple. Donc 10 ou 20 € selon situation familiale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

## **PREVISIONS ANIMATIONS 2017**

### **Dimanche 30 avril 2017**

Dans le cadre du festival Xarnegu Eguna (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache un concert (participation libre) se déroulera à 17 h 00 dans l'église d'Arancou. Le ténor de l'Opéra de Toulouse Charles Ferré en sera la vedette.

L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation.

### **Dimanche 01 octobre 2017 :**

#### **Journée « Sportive-Musicale et gastronomique »**

Ce sera la 7<sup>e</sup> édition de cette journée « sportive, musicale et gastronomique » que nous organisons en partenariat avec l'association jacquaire des Landes, les communes de Sorde l'Abbaye, de Saint-Palais et d'Arancou. C'est une journée parfaitement rodée et nous retrouvons toujours avec plaisir les mêmes ingrédients.

Cette année l'organisation de la marche sera un peu différente. Le départ de Sorde l'Abbaye est maintenu mais celui de Saint-Palais est supprimé (peu de marcheurs sur ce circuit en 2016 et manque de bénévoles de Saint-Palais). Il y aura donc un deuxième départ du gîte d'Arancou pour une boucle dans la vallée de la Bidouze dont le tracé et la longueur sont à déterminer. Les guides de randonnée du Club Euskal-Rando encadreront cette marche.

Pour le concert le groupe AIZKOA est incontournable et pour la première partie il y aura un concert de saxophones avec le quatuor « Jean-Baptiste Robert ».

### **Vendredi 20 et Samedi 21 octobre 2017 :**

#### **2 soirées théâtre**

Jean-François Maréchal revient sur scène avec la comédie « Le Juge et le Ministre ». Une comédie de Bernard Fripiat. Le sujet : « L'envie de puissance est ce qui mène le monde depuis la nuit des temps. Il était donc tentant d'imaginer la rencontre entre deux personnes qui se comprennent car elles sont toutes deux avides de pouvoir ».

C'est à cette rencontre que le public est invité à assister...

Mais au fait, les loups se mangent-ils entre eux ???

Les 2 soirées se feront sur réservation, elles seront suivies d'un pot de l'amitié et d'une pâtisserie offerts par l'AJA.

### **Décembre 2017 :**

#### **Téléthon**

Sur la lancée de son succès de 2015 et de 2016, Roland Palau tentera de faire aussi bien et l'AJA se fera un plaisir d'apporter sa logistique et une petite aide financière avec l'achat des boissons. Ce WE de Décembre le gîte ne sera pas loué et sera mis à la disposition du Téléthon.

Pas de questions sur ces prévisions d'animations 2017, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

### **EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :**

M. le Maire après avoir renouvelé son soutien à l'AJA, qu'il remercie pour l'animation qu'elle apporte au village, se réjouit de participer pour la 13<sup>e</sup> fois à l'A.G. et de retrouver chaque fois des visages qui sont devenus des amis, et toujours de plus en plus de monde.

Il a juste une très bonne nouvelle à annoncer : l'année 2018 verra la fin du remboursement du prêt contracté par la commune pour la réalisation de ce gîte Bourthaire.

Un gîte qui aura quand même coûté la somme de 650.000 €

Pour rembourser ce prêt des annuités de 7.000 €. Encore deux et c'est fini, donc une bouffée d'oxygène dans les finances de la commune à partir de 2019.

En ce qui concerne la maison Cadaillon voisine du gîte, et qui appartient à la commune, aucune avancée dans les projets envisagés. Pas de subvention, pas de projet.

On verra ce qui sortira de la nouvelle grande communauté du Pays Basque. M. le Maire indique qu'à ce sujet il a une réunion très tôt le lendemain samedi à Bayonne pour voter le budget de cette structure.

Le dossier de sauvegarde du patrimoine communal à travers le différent qui oppose la commune d'Arancou et le propriétaire de la fontaine-lavoir est toujours à l'étude. La sous-préfecture de Bayonne l'a pris en compte et veut le faire aboutir.

M. le Maire en termine pour dire tout le bien qu'il pense de l'AJA et se tient à la disposition des adhérents pour répondre à d'éventuelles questions.

Intervention de M. Jean Riotte qui voulait poser une question sur le devenir de la maison Cadaillon mais se dit satisfait de la réponse donnée quelques minutes avant : pas de sous, pas de projets.

Le Président remercie M. le Maire pour sa confiance envers l'AJA et propose de passer à l'ordre du jour suivant :

## **QUESTION DIVERSES :**

Un tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur l'un des sujets débattus depuis le début ou s'il y a des questions.

Silence dans l'assistance.

Le Président annonce alors la suite de l'ordre du jour :

## **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

Le Président reprend la parole pour dire qu'il a tenu sa promesse en restant dans le créneau d'une heure, pour remercier les 105 adhérents présents à cette AG, record battu, et pour remercier par avance les bénévoles qui s'agitent en cuisine pour que le buffet/grillades dernière partie de la soirée soit une réussite comme d'habitude.

La date de la 14° Assemblée Générale est fixée à priori au premier vendredi d'avril 2018.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 13° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 20 h 35.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le secrétaire

Le Président de l'Association

Le Secrétaire de la séance

Jean-Pierre Loubet

Martine Dachary